



BULLETIN INFO N°30 BIS



Rédaction

Alain SANTRISSE

Comité de lecture

Dominique Rochay et Sylvie GODET

Jean PAPON et Jacky GUILLON

Pour consulter le site de l'ADJF :

<https://www.ffjudo.com/amicale-des-dirigeants-du-judo-francais>

Tout groupe humain
prend sa richesse dans la communication,
l'entraide et la solidarité visant à un but
commun : **l'épanouissement de chacun**
dans le respect des différences.

Françoise DOLTO

SOMMAIRE

Mot du Président, Alain SANTRISSE

page 1

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ADJF 2022 - par Jacky GUILLON

page 2

MOT DU PRESIDENT ALAIN SANTRISSE

Chers(es) amis(es) bonjour,

J'ai le plaisir de vous faire parvenir le procès-verbal de notre Assemblée Générale qui s'est déroulée du 28 au 30 juin 2022, selon les rythmes traditionnels ordonnés par nos statuts.

C'est à la fois un incontestable travail qui engage toute une équipe, et le plaisir de montrer que ce qu'elle fait est le meilleur de ce qu'elle a pu ou su faire, avec les modestes moyens dont elle disposait dans les circonstances difficiles que vous connaissez tous.

La consultation numérique a été contrôlée par Jacky GUILLON avec le sérieux et la rigueur que nous lui connaissons, nous le remercions vivement de la qualité de ce procès-verbal.

Un grand merci à tous ces bénévoles, membres du Comité Directeur, maintenant élargi progressivement aux Référents Régionaux qui donnent le meilleur d'eux-mêmes pour cette noble cause.

Merci aussi de votre participation à ce vote, où vous avez renouvelé une confiance quasiment unanime à cette belle Equipe de l'ADJF.

A bientôt donc pour de nouveaux challenges.

Marine se joint à moi pour vous souhaiter : **BONNES VACANCES !**



Alain SANTRISSE, Président

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 28 AU 30 JUIN 2022



PROCES-VERBAL AG ADJF 2022 – consultation numérique

Les contraintes sanitaires n'ayant pas favorisé le minimum de rencontres en présentiel pour préparer l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire, le Comité Directeur de l'ADJF a décidé d'organiser ces Assemblées, comme celles de 2021, sous forme de consultation numérique.

- **Le 8 juin 2022** : envoi des documents aux adhérents.
- **Du mardi 28 juin à 9h00 au jeudi 30 juin 2022 à minuit** : consultation numérique – vote des 5 résolutions de l'AGO et de la résolution de l'AGE.
- **Dépouillement le vendredi 1^{er} juillet 2022.**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

Les 6 résolutions soumises au vote des adhérents de l'ADJF sont les suivantes :

RÉSOLUTION N° 1

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire numérique du 17 au 27 mars 2021, approuve ledit procès-verbal.

RÉSOLUTION N° 2

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire numérique du 3 au 11 mai 2021, approuve ledit procès-verbal.

RÉSOLUTION N° 3

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport moral du président, du rapport d'activité de la secrétaire générale, du rapport financier du trésorier général, du rapport du vérificateur aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2021, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne aux membres du Comité Directeur, quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

RÉSOLUTION N° 4

L'assemblée générale, valide la proposition du Comité Directeur et décide d'affecter le résultat de -4 423,17 € ressortant des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 au compte de report à nouveau.

RÉSOLUTION N° 5

L'assemblée générale, sur proposition du Comité Directeur et après en avoir pris connaissance, approuve le budget prévisionnel 2022.

RÉSOLUTION N° 6

L'assemblée Générale, sur proposition du Comité Directeur, approuve la nomination de Monsieur Jacky GUILLON, au poste de vérificateur aux Comptes pour l'exercice 2022.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

La résolution soumise au vote des adhérents de l'ADJF est la suivante :

RÉSOLUTION N° 1

L'assemblée générale extraordinaire, sur proposition du Comité Directeur et après en avoir pris connaissance, approuve les modifications des statuts de l'ADJF telles que présentées.

Sur 124 adhérents de l'ADJF, ont répondu valablement à la consultation :

85 membres de l'Amicale représentant 85 voix, soit 68,5 % de votants.

● Quorum

En application de l'article 6 des statuts de l'ADJF :

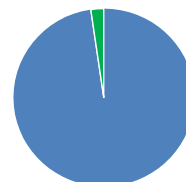
« En cas de difficulté pour l'organisation matérielle de celle-ci et sans conséquence sur les principes fondamentaux et le fonctionnement de l'association, cette assemblée peut procéder à un vote par voie électronique, sans condition de quorum. »

● Résultat des votes sur les 6 résolutions soumises à l'AGO :

RESOLUTION 1

Sur 85 votants :

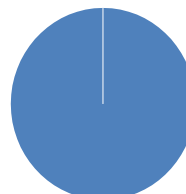
- Pour : 83 votants, représentant 83 voix (97,65 %)
- Contre : 0
- Abstention : 2 votants, représentant 2 voix (2,35 %)



RESOLUTION 2 – Sur 85 votants :

Sur 85 votants :

- Pour : 85 votants, représentant 85 voix (100%)
- Contre : 0
- Abstention : 0



RESOLUTION 3 – Sur 85 votants :

Sur 85 votants :

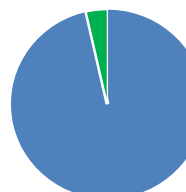
- Pour : 83 votants, représentant 83 voix (97,65 %)
- Contre : 2 votants, représentant 2 voix (2,35 %)
- Abstention : 0



RESOLUTION 4 -

Sur 85 votants :

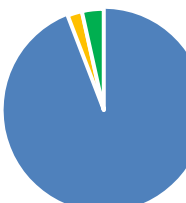
- Pour : 82 votants, représentant 82 voix (96,47 %)
- Contre : 0
- Abstention : 3 votants, représentant 3 voix (3,53 %)



RESOLUTION 5

Sur 85 votants :

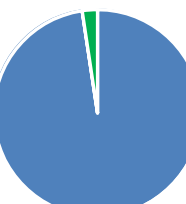
- Pour : 80 votants, représentant 80 voix (94,12 %)
- Contre : 2 votants, représentant 2 voix (2,35 %)
- Abstention : 3 votants représentant 3 voix (3,53 %)



RESOLUTION 6

Sur 85 votants :

- Pour : 83 votants, représentant 83 voix (97,65 %)
- Contre : 0
- Abstention : 2 votants 2 voix (2,35 %)

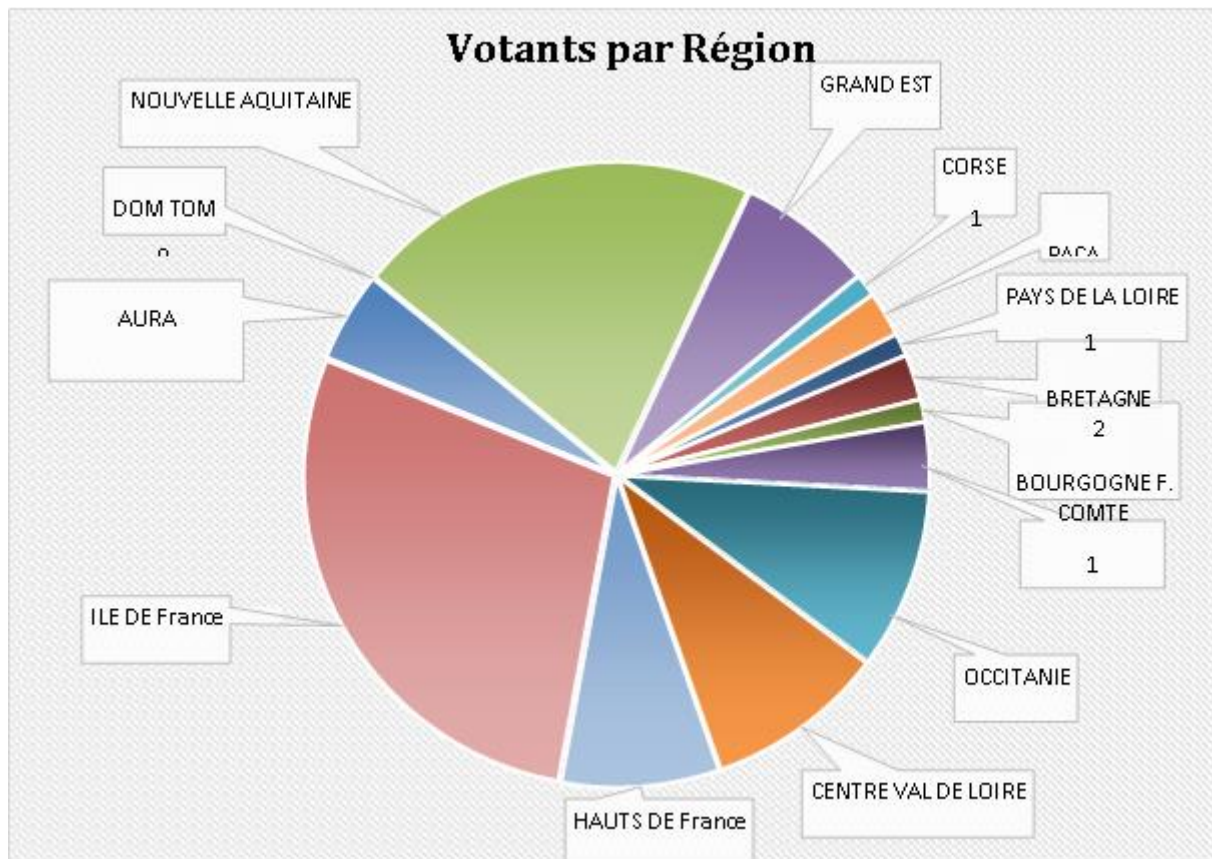
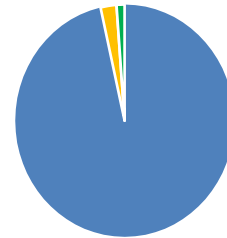


Résultat des votes sur la résolution soumise à l'AGE :

RESOLUTION 1

Sur 85 votants :

- **Pour** : 82 votants, représentant 101 voix (96,47 %)
- **Contre** : 2 votants, représentant 2 voix (2,35 %)
- **Abstention** : 1 votant, représentant 1 voix (1,18 %)



Le superviseur du déroulement du vote désigné par le CD, déclare que les 6 résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire et que la résolution soumise à l'Assemblée Générale Extraordinaire, ont été adoptées à la quasi- unanimité des votants de l'Amicale des Dirigeants du Judo Français.

Le 1er juillet 2022

Alain SANTRISSE
Président de l'ADJF

Jacky GUILLON
Superviseur



CONTACTEZ NOUS



Adhérer à l'ADJF > [CLIQUER ICI](#)

MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR ADJF

“ À VOTRE ÉCOUTE ”

Alain SANTRISSE	06 14 48 44 52
Joëlle LECHLEITER	06 01 82 02 37
Dominique ROCHAY	06 10 93 00 33
André PRACT	06 64 03 62 21
Liliane PRACT	06 07 65 03 15
Gilbert HENRY	06 08 89 38 05
Jean PAPON	06 88 56 93 31

REFERENTS(ES) REGIONAUX

AURA	Bernard GROS	06 60 36 78 57	bernard.gros49@gmail.com
BFC	Rodolphe LANS	06 83 85 05 50	rodolphe.lanz@dbmail.com
BRET	Joël BOUCHER	06 08 99 48 17	joel.boucher4@orange.fr
IDF	Marlène MORTUAIRE	06 85 20 43 45	marlene.mortuaire@gmail.com
NA	Sylvie GODET	06 29 92 87 41	sylvie.godet@cegetel.net
NOR	Patrice CADOR	06 12 85 19 17	patricecador@yahoo.fr
OCC	Martine SIGNOUREL	06 51 06 48 15	signourel@free.fr
PACA	Claude HAMADOUCHE	06 88 38 42 38	claud.hamadouche264@orange.fr
PDL	Christian NOLLEAU	06 82 94 47 72	famille.nolleau@orange.fr



**AMICALE
DES DIRIGEANTS
DU JUDO FRANÇAIS**

Fondée le 12 mars 1988,
elle a pour objet exclusif :

**"Favoriser et développer
les liens d'amitié entre
ses membres"**

Elle regroupe en son sein les judokas
exerçant ou ayant exercé l'une des
fonctions suivantes aux niveaux national,
régional et départemental :

Des comités directeurs
Des directions techniques
De toutes les commissions
Du Grand Conseil des Ceintures Noires
Des anciens des Comités Directeurs du CNCN
Des personnes associées



SI VOUS SOUHAITEZ

Faire paraître une information veuillez envoyer votre texte et vos photos (libres de droits) à Mme Dominique ROCHAY
superninyy@free.fr